



Commission Régionale Futsal

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion du Lundi 17 septembre 2018

Présent(e)s : MME. AUBERE – MM. DIMBAGA – HAMZA – SMAGUE.

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Informations :

La Commission rappelle aux clubs que les demandes de modifications de match (date, horaire ou gymnase) sont à effectuer via Footclubs.

Lorsque le gymnase est indisponible, il convient de fournir obligatoirement une attestation d'indisponibilité du gymnase.

COUPE NATIONALE FUTSAL

EPREUVE:

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but, suivant l'arrêt au premier écart constaté.

FEUILLE DE MATCH:

Utilisation d'une feuille de match papier (envoyée au club recevant).

La Commission demande à tous les clubs recevant, de renvoyer la feuille de match à la LPIFF (et non à leurs Districts), et ceci dans les plus brefs délais.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné (1) **UN** Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quel que motif que ce soit, la rencontre sera inversée.

1^{er} tour de cadrage : semaine du 24 au 30 septembre 2018

Il s'agit d'un tour de cadrage :

- 18 clubs concernés – 9 rencontres
- 131 clubs exempts

9 matchs (lien vers le site internet de la LPIFF) :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=349455&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Rappel des dates :

- **Tour 2** : du 15 au 21 octobre 2018.
- **Tour 3** : du 05 au 11 novembre 2018.
- **Tour 4** : du 26 novembre au 02 décembre 2018.
- **Tour 5** : du 10 au 16 décembre 2018.
- **Finales Régionales** : du 07 au 13 janvier 2019 (entrée des clubs de Championnat de France Futsal D2).
- **1^{er} tour Fédéral (1/32^{ème} de Finale)** : 09 février 2019 (entrée des clubs de Championnat de France Futsal D1).

CHAMPIONNAT

➤ **Régional 1**

Feuille de match Informatique :

Compte tenu des dysfonctionnements informatiques de ces dernières semaines, la Commission décide de ne pas faire application des dispositions de l'article 44 du R.S.G. pour les matches où la F.M.I. n'aurait pas été utilisée.

➤ **Régional 2**

Poule A

20528651 SENGOL 77 1 / AULNAY FUTSAL du 08/09/2018

Réception de la feuille de match de la rencontre.

Forfait non avisé d'AULNAY FUTSAL (1^{er} forfait).

SENGOL 77 1 (3pts – 5 buts)

AULNAY FUTSAL (-1pt – 0 but)

20528660 LA COURNEUVE AS / B2M FUTSAL 1 du 15/09/2018

Match non joué.

La Commission,

Considérant que la rencontre n'a pas pu se jouer en raison d'un problème technique (présence d'un panneau de basket bloqué),

Pris connaissance du courriel du club de LA COURNEUVE AS avec l'attestation de la Mairie mentionnant ce problème,

Pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel indiquant que les 2 équipes étaient présentes avec le nombre de joueurs suffisants pour démarrer le match,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 20/10/2018

Poule B

20528761 DIAMANT FUTSAL 2 / GOUSSAINVILLE FC du 22/09/2018

Courriels de DIAMANT FUTSAL 2 et de la Mairie de VERT LE PETIT.

Cette rencontre aura pour coup d'envoi 20h45 (gymnase et date inchangés).

➤ **Régional 3**

Poule A**20528853 MAISONS ALFORT FC / TORCY EU 2 du 22/09/2018**

En l'absence de la réception de l'accord de TORCY EU 2 pour l'inversion du match, la Commission reporte le match au samedi 10/11/2018.

Poule B**20528936 BAGNEUX FUTSAL AS 2 / PARIS 14 FC du 15/09/2018**

Hors la présence de Monsieur DIMGAGA Sidi,
La Commission,

Pris connaissance de la feuille de match, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel du club de PARIS 14 FC,

Demande pour sa réunion du 24/09/2018,

A l'arbitre : un rapport complémentaire précisant le nombre de joueurs de chaque équipe présents au coup d'envoi du match.

Au club de BAGNEUX FUTSAL 2 : des explications sur les faits ayant conduit au non déroulement de la rencontre,

Dès réception, la Commission statuera.

Dossier transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite éventuelle à donner.

Poule C**20529030 CSC / B2M FUTSAL 2 du 15/09/2018**

Courriels de CSC et de la Mairie de TREMBLAY EN France indiquant l'indisponibilité du gymnase et du club de B2M FUTSAL 2 indiquant ne pas pouvoir accueillir le match (inversion).

Cette rencontre est reportée au 20/10/2018.

Match aller :

20529029 ACCES FC 2 / CHAMPIGNY CF le 15/09/2018 à 18h30 au gymnase CATTIAU à VILLENEUVE LA GARENNE.

Reprise de dossier – pv du 10/09/2018.

Réception de l'accord d'ACCES FC 2 pour inverser la rencontre Aller / Retour comme suit :

Match retour :

20529029 CHAMPIGNY CF / ACCES FC 2 LE 26/01/2018 à 17h40 au gymnase GUIMIER à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Poule D**20529120 CHANTELOUP LES VIGNES US / JOUY LE MOUTIER FC du 12/09/2018**

Courriel de CHANTELOUP LES VIGNES US avec attestation d'indisponibilité du gymnase.

Cette rencontre est reportée au mercredi 10/10/2018.

20529116 PARMAN FUTSAL / LES PETITS PAINS du 15/09/2018

La Commission,

Considérant qu'en sa réunion du 27/08/2018, le Comité de Direction de la LPIFF avait décidé de suspendre de toutes compétitions officielles les équipes seniors des clubs n'ayant pas réglé leur acompte sur licences, jusqu'à régularisation de la situation du club.

Considérant qu'était précisé dans cette même décision que les rencontres annulées du fait de cette suspension, sont perdues par pénalité pour le club concerné.

Considérant que le club des PETITS PAINS n'avait toujours pas régularisé sa situation financière à la date du match en objet,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité aux PETITS PAINS :

PARMAIN FUTSAL (3pts-0but).

LES PETITS PAINS (-1pt-0but).

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**1^{er} rappel :**

Les feuilles de match des rencontres ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 RSG de la LPIFF) :

Régional 2**Poule A**

20528653 PARIS ACASA 2 / VILLEJUIF CITY FUTSAL du 08/09/2018

20528749 COURBEVOIE FUTSAL / GOUSSAINVILLE FC du 08/09/2018

Régional 3**Poule A**

20528844 VILLABE ES / NEW TEAM 91 FUTSAL 2 du 10/09/2018

Poule B

20528931 NOGENT US 94 / ESPOIR MELUNAIS du 08/09/2018

20528930 PARIS 14 FC / KB FUTSAL 2 du 09/09/2018

CRITERIUM U18 FUTSAL – phase 1

La 1^{ère} journée du critérium Futsal U18 débutera la semaine 42 (du 15 au 21/10/2018)

La Commission invite les clubs à procéder à l'enregistrement des licences.

CRITERIUM FUTSAL FEMININ – phase 1

La 1^{ère} journée du critérium féminin de futsal débutera la semaine 42 (du 15 au 21/10/2018).

Ci-dessous la liste des clubs qui valident leurs engagements : **A jour de licences**

554236 EVASION URBAINE DE TORCY FUTSAL

581536 CROSNE FUTSAL CLUB

552645 B2M FUTSAL

553055 VITRY ASC

748523 ISSY FOOT FEM.

Ci-dessous la liste des clubs qui ne valident pas leurs engagements : **Licences insuffisantes**

550661 JOLIOT GROOM'S FUTSAL

553139 A.S. LIEUSAIN FUTSAL

581732 AVON FUTSAL CLUB

554271 DIAMANT FUTSAL

550593 FUTSAL PARIS XV

552274 LES PETITS PAINS

554379 ACCES FOOTBALL CLUB

580667 FUTSAL PAULISTA

550738 DRANCY FUTSAL

551863 ESPACE JEUNES CHARLES HERMITE

552779 PARIS ACASA FUTSAL

580562 PARIS LILAS FUTSAL

580839 PIERREFITTE FC

590266 NOUVEAU SOUFFLE

590676 LE BARCA DE ST DENIS

850813 A.FUTSAL CLUB ILE SAINT DENIS 540531 SPORTING CLUB PARIS

550114 VIKING CLUB PARIS

553017 CHAMPIGNY CLUB FUTSAL
553776 GARGES DJIBSON FUTSAL ASC
564044 PARIS CLUB GOUSSAINVILLE FUTSAL
580869 CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANNAISE
590442 LES SPORTIFS DE GARGES

Tout club en infraction (licences non saisies) à la date butoir : le 01/10/2018 ne pourra participer au critérium avant d'être en conformité avec le règlement.